

## **AGRICULTURE DE CAPITAUX : LA MRC DE LA MITIS DÉVOILE UN RAPPORT ET APPELLE À L'ACTION**

**MONT-JOLI, LE 9 DÉCEMBRE 2024** – La MRC de La Mitis annonce la publication du rapport « Le modèle agricole québécois à l'épreuve de l'agriculture de capitaux », une importante étude qui met en lumière les défis auxquels est confronté le modèle agricole mitissien face à l'arrivée de groupes agro-industriels. Ce rapport intervient alors que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) André Lamontagne annonce de nouvelles mesures pour encadrer l'achat de terres agricoles.

Le rapport a été préparé par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) pour la MRC de La Mitis. Il fait suite aux inquiétudes exprimées en octobre 2023 par le préfet de la MRC, Bruno Paradis, le député de Matane-Matapédia et de La Mitis Pascal Bérubé et le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de La Mitis au sujet de l'acquisition et du démantèlement de fermes par des investisseurs agricoles qui n'habitent pas la région. « Ce rapport analyse les dynamiques économiques et financières qui affectent le modèle agricole québécois. Il met en lumière les défis liés à l'accès aux terres pour la relève et propose des pistes de solution pour assurer la pérennité de notre modèle agricole où l'agriculture familiale joue un rôle essentiel, comme dans La Mitis », explique François L'Italien, chercheur à l'IRÉC et auteur principal du rapport.

Le préfet de la MRC, Bruno Paradis, indique que ce rapport confirme les inquiétudes exprimées depuis plusieurs mois concernant l'acquisition de terres agricoles par des investisseurs extérieurs à la région, leurs investissements et pratiques étant susceptibles de transformer radicalement l'économie locale et l'agriculture de métier : « L'agriculture est un pilier de l'économie de la MRC de La Mitis. Le modèle agricole traditionnel, basé sur des exploitations familiales ancrées dans leur communauté, est essentiel à la vitalité de nos municipalités rurales. Ce modèle est menacé par l'arrivée de grandes entreprises qui acquièrent des terres agricoles sans pour autant contribuer significativement à la vitalité de nos milieux. Il est crucial de protéger notre modèle agricole et de soutenir nos agriculteurs locaux. Ce rapport nous fournit des outils pour agir et défendre nos intérêts. »

### **DES PRÉOCCUPATIONS QUI DEMEURENT MALGRÉ LES ANNONCES**

Ce rapport arrive à point nommé et confirme l'importance d'une vigilance accrue face à l'agriculture de capitaux. Le ministre Lamontagne vient d'annoncer son intention de mettre en place plusieurs mesures pour lutter contre la spéculation sur les terres agricoles. Il souhaite notamment contrôler et limiter l'acquisition de terres agricoles par des fonds d'investissement ou des personnes morales qui ne sont pas des exploitations agricoles enregistrées.



« Dans La Mitis, ce ne sont pas des fonds d'investissement ou des non-agriculteurs qui achètent les terres agricoles, mais surtout des groupes agro-industriels qui n'habitent pas ici, et le projet de loi annoncé ne vient pas baliser ce type d'entreprises. L'engagement du gouvernement à encadrer l'achat de terres agricoles est un pas dans la bonne direction. Mais même si elles sont intéressantes, les mesures annoncées n'auront aucun impact sur le phénomène d'agriculture de capital que nous subissons dans La Mitis. J'invite le ministre Lamontagne à prendre connaissance de notre rapport et à mettre en place les recommandations qui y sont décrites », ajoute M. Paradis.

## **DES SOLUTIONS CONCRÈTES**

Le rapport de l'IRÉC attire l'attention sur les impacts de l'agriculture de capitaux sur les communautés rurales, notamment la dévitalisation des villages, la perte d'emplois et la diminution de la production alimentaire locale. Le document propose également des solutions concrètes pour contrer ce phénomène et appuyer le modèle du propriétaire exploitant :

- Créer un Observatoire du foncier agricole pour faire un suivi rigoureux des transactions foncières et pour identifier les tendances. Cet observatoire fournira des données essentielles pour éclairer les décisions politiques et les interventions locales.
- Réviser les programmes de soutien à l'agriculture pour s'assurer qu'ils favorisent l'établissement et le développement des agriculteurs exploitants résidant dans le milieu et non pas les entreprises et la production délocalisées. Il est important de réévaluer les critères d'admissibilité et de mieux cibler les aides pour soutenir les exploitations familiales et la relève agricole.
- Plafonner l'acquisition de terres agricoles pour limiter la concentration des terres entre les mains de quelques grands propriétaires. Un seuil maximal de superficie pourrait être établi pour éviter qu'une poignée d'entreprises ne contrôle l'essentiel du territoire agricole.
- Créer un dispositif régional d'acquisition et de transfert de terres agricoles à la relève. Ce dispositif pourrait aider les jeunes agriculteurs à acquérir des terres et à s'établir dans la région, assurant ainsi le renouvellement des générations et la pérennité de l'agriculture locale.
- Améliorer et structurer l'offre de financement des projets d'établissement. L'accès au crédit étant un enjeu majeur pour les jeunes agriculteurs, il est important de créer des mécanismes de financement adaptés à la réalité de l'agriculture familiale, par exemple, des fonds d'investissement régionaux pour soutenir les projets d'établissement et l'acquisition de terres agricoles.

La MRC de La Mitis entend s'appuyer sur les recommandations de ce rapport pour défendre les intérêts de ses citoyens et promouvoir une agriculture durable et équitable. Elle invite également tous les acteurs du milieu agricole à prendre connaissance de ce rapport et à collaborer à la défense d'une agriculture locale, forte et durable.

Il est possible de consulter le rapport « Le modèle agricole québécois à l'épreuve de l'agriculture de capitaux » sur la page : [www.mrcmitis.ca/developpement-agroalimentaire](http://www.mrcmitis.ca/developpement-agroalimentaire)

### **À propos de la MRC de La Mitis**

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le



développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

**Source :**

Adeline Mantyk

Responsable en communication et marketing

418 775-8445 poste 2201

[amantyk@mitis.qc.ca](mailto:amantyk@mitis.qc.ca)

